

Si vous ne vous sentez pas en accord avec les éléments du règlement intérieur, il est préférable de ne pas inscrire votre enfant dans une des structures de l'ensemble scolaire Saint- Louis, car ces éléments ne sont pas négociables.

Règlement intérieur à télécharger sur notre site internet : [www.saintlouis-carcassonne.eu](http://www.saintlouis-carcassonne.eu)

La volonté d'inscription sera confirmée par la signature obligatoire du ou des représentants légaux et de l'apprenant.

Ce règlement intérieur ne mentionne pas les obligations liées à la législation française en vigueur et qui s'appliquent de droit.

Enfin, il ne prétend pas à l'exhaustivité et est, de ce fait, susceptible d'évolutions à tout moment.

**Par ma signature, je reconnais avoir lu et accepté dans son intégralité le règlement intérieur de l'ensemble scolaire Saint Louis**

**En cas de séparation de corps, de divorce, j'atteste que l'autre parent a été consulté et ne s'oppose pas à l'inscription de l'apprenant**

M<sup>me</sup>, M : .....

**Représentant(s) légal(aux) de l'apprenant**

Fait à : .....

le : ..... / ..... / .....

**Signature du(des) représentant(s)  
légal(aux) ne s'oppose pas à l'inscription de l'apprenant**

**l'apprenant : .....**

**En classe de : .....**

**Fait à : .....**

**le : ..... / ..... / .....**

**Signature de l'apprenant**